

TRAVAILLER À L'ÂGE DU NUMÉRIQUE : L'AN II DES COOPÉRATIVES !

Jérôme Giusti, Thomas Thévenoud

25/03/2021

Qui aurait pu imaginer que l'année 2020 allait se passer ainsi ? La crise sanitaire et ses répercussions économiques, si elles ont bouleversé nos vies, ont aussi été un formidable accélérateur de changements. Jérôme Giusti et Thomas Thévenoud livrent leur analyse de la situation des travailleurs de plateformes depuis le début de la crise sanitaire.

Table des matières

Introduction

Requalifier Uber

- Un arrêt qui fait date
- Une année difficile pour Uber
- Une prise de conscience collective
- Vers une action de groupe ?

La coopérative fait son chemin

- L'entêtement du gouvernement
- La coopérative validée
- Quelle rentabilité économique pour les coopératives ?
- La nécessaire implication des pouvoirs publics

Conclusion

Annexes

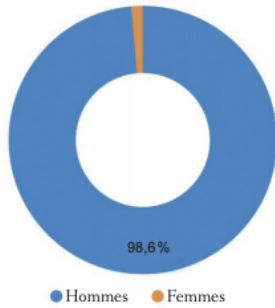
Ce rapport fait suite à celui publié en janvier 2020, *Pour travailler à l'âge numérique, défendons la coopérative !*, qui avait déjà été rédigé par :

- **Jérôme Giusti**, avocat spécialiste en droit de la propriété intellectuelle et en droit des nouvelles technologies, de l'informatique de la communication, associé du cabinet d'avocats Metalaw. Il codirige avec Dominique Raimbourg l'Observatoire Thémis – justice et sécurité de la Fondation Jean-Jaurès.
- **Thomas Thévenoud**, ancien ministre et ancien député, consultant en affaires publiques.

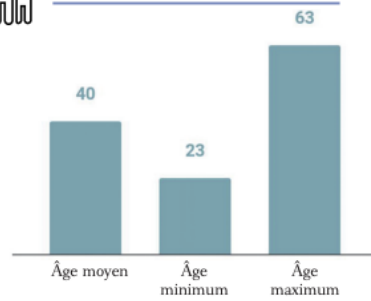
Données socio-économiques sur un échantillon de 145 chauffeurs VTC



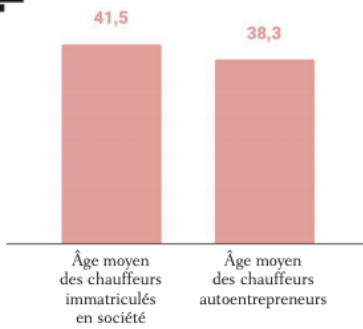
Échantillon



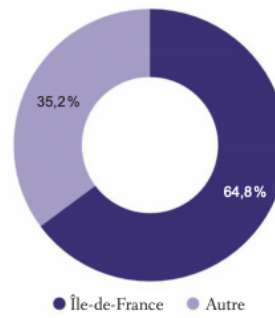
Âge



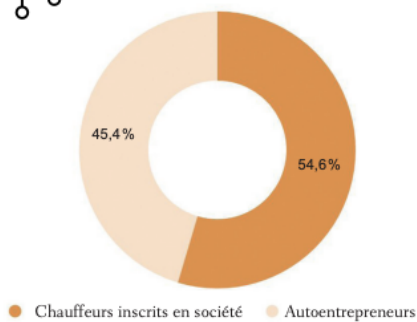
Âge par statut



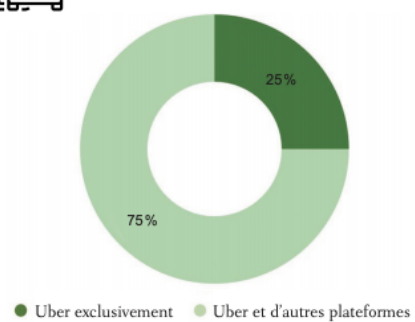
Lieu d'exercice



Le statut



Plateformes utilisées



Revenus annuels (en euros net)

